



Photo 84 : Saint-Loup-sur-Thouet – La RD46 offre un panorama sur le coteau opposé – un risque de covisibilité avec la vallée est identifié, la ZIP se trouvant à l'arrière-plan de celle-ci



Photo 85 : Saint-Loup-sur-Thouet – Le coteau est offre ponctuellement des vues en direction de la ZIP, lorsque les trames bâties et végétales le permettent



Photo 86 : Saint-Loup-sur-Thouet – Depuis le quartier du Fief du Parc, les vues sur la vallée du Thouet et le coteau opposé sont ouvertes



Photo 87 : Saint-Loup-sur-Thouet – La trame bâtie est resserrée dans la vieille-ville



Photo 88 : Saint-Loup-sur-Thouet – Depuis la RD138, les vues en direction de la zone de projet sont ponctuelles et cadrées par la trame bâtie

LOUIN (COMMUNE DE LOUIN)

Le bourg de Louin est distant d'environ 2,6 km du nord-est de la Zone d'Implantation Potentielle. Cette unité urbaine s'inscrit dans la vallée du Thouet, au niveau de la confluence entre celui-ci et la Garotte, en position topographique globalement basse.

Le bâti ancien est groupé et dense ; de ce fait, les vues sont fermées depuis l'intérieur du bourg. Les quartiers les plus récents sont toutefois moins resserrés permettant ainsi des profondeurs de champ plus importantes, dans le cas où ceux-ci sont positionnés sur le haut du coteau. Quelques vues sont alors possibles en direction de la zone de projet, mais celles-ci sont filtrées par la végétation et/ou tronquées par la trame bâtie. La rue de Bellevue présente bien des perceptions lointaines mais celles-ci sont orientées vers la rivière du Thouet et non vers le projet.

Les vues sont fermées par la topographie depuis l'entrée est et la sortie sud. Seule la sortie nord, par la RD138, permet des perceptions larges et dégagées vers la zone de projet.

Du fait de la possibilité de perceptions lointaines au niveau des quartiers orientés vers la ZIP situés en point haut et depuis la sortie nord du bourg, une sensibilité potentielle modérée est attribuée au village de Louin.



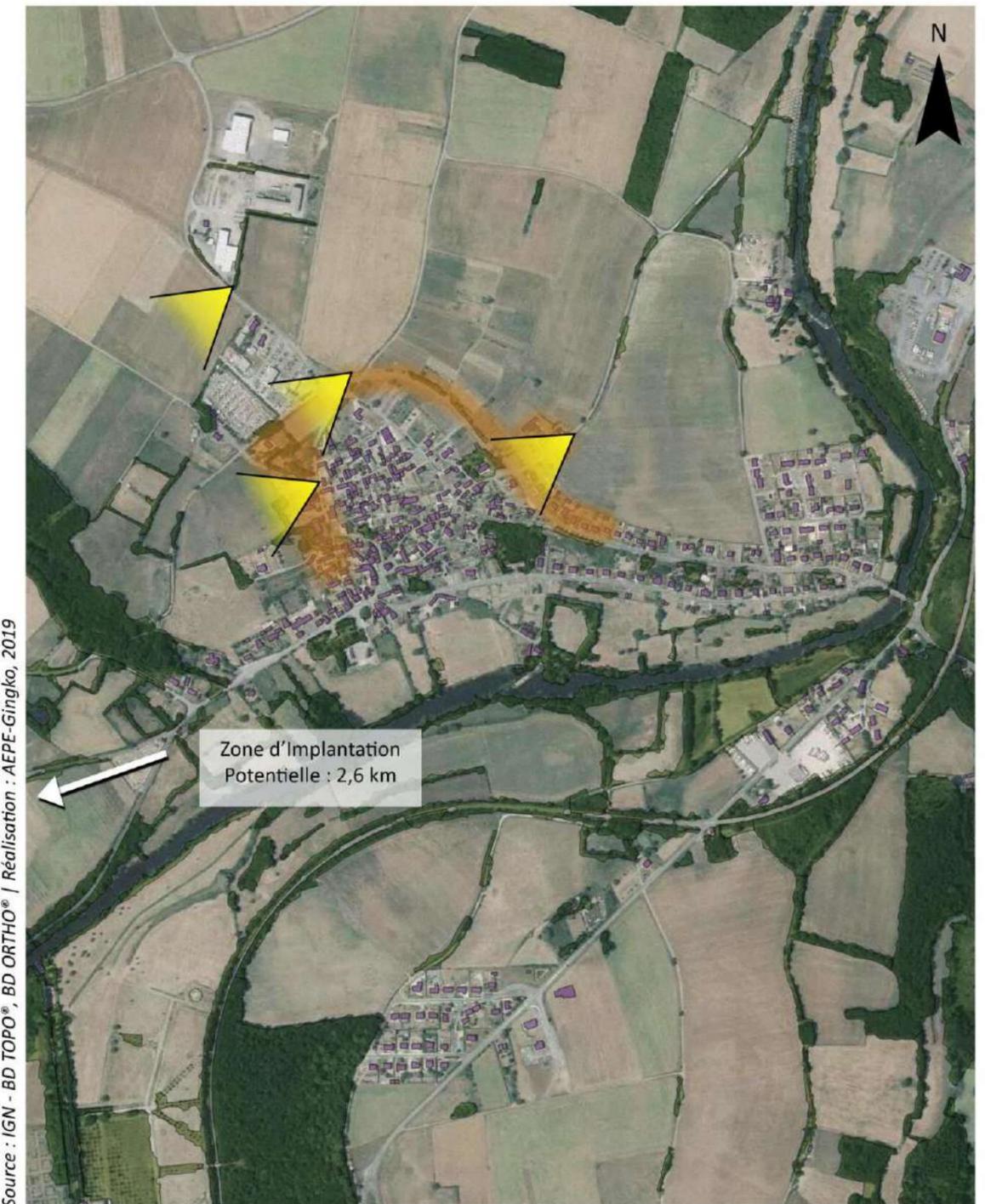
Photo 89 : Louin – La trame bâtie du centre-bourg ferme les vues vers l'extérieur



Photo 90 : Louin – Les quartiers situés en point haut (nord et nord-ouest de l'unité urbaine, bénéficient de vues sur le coteau opposé, tronquées par le bâti ou la végétation



Photo 91 : Louin – Les vues sont ouvertes depuis la sortie nord du bourg



Source : IGN - BD TOPO®, BD ORTHO® | Réalisation : AEPE-Gingko, 2019

AEPE Gingko Les principaux points de sensibilité potentielle de Louin

0 100 200 m

- Trame végétale
- Bâti
- Principale ouverture visuelle en direction de la ZIP
- Principale zone de sensibilité potentielle

Carte 152 : Les principaux points de sensibilité potentielle de Louin

BARROUX (COMMUNE D'AIRVAULT)

Le centre-bourg de Barroux se situe à environ 3,3 km au nord-est de la Zone d'Implantation Potentielle, en situation topographique intermédiaire. L'environnement de Barroux est relativement boisé, particulièrement au nord de l'unité urbaine avec les bois de Chante-Coquine. Au sud, le bois Mallot s'interpose entre la zone de projet et Barroux, mais n'est pas suffisamment proche du bourg pour fermer les perspectives.

Globalement, les vues vers l'extérieur sont limitées depuis le bourg de Barroux du fait d'une trame bâtie très dense. Les sensibilités potentielles se concentrent surtout au niveau des franges urbaines sud et est, orientées en direction de la ZIP, et la RD725 longeant le sud du bourg (cf.IV.3.2. Les axes de communication). Ainsi, des vues semi-lointaines et frontales sont possibles depuis les sorties sud de Barroux, celles-ci étant néanmoins tronquée par la trame boisée. Le parc éolien de Maisontiers-Tessonnière est d'ailleurs visible depuis ces points. Les effets cumulatifs sont donc à étudier depuis le bourg de Barroux.

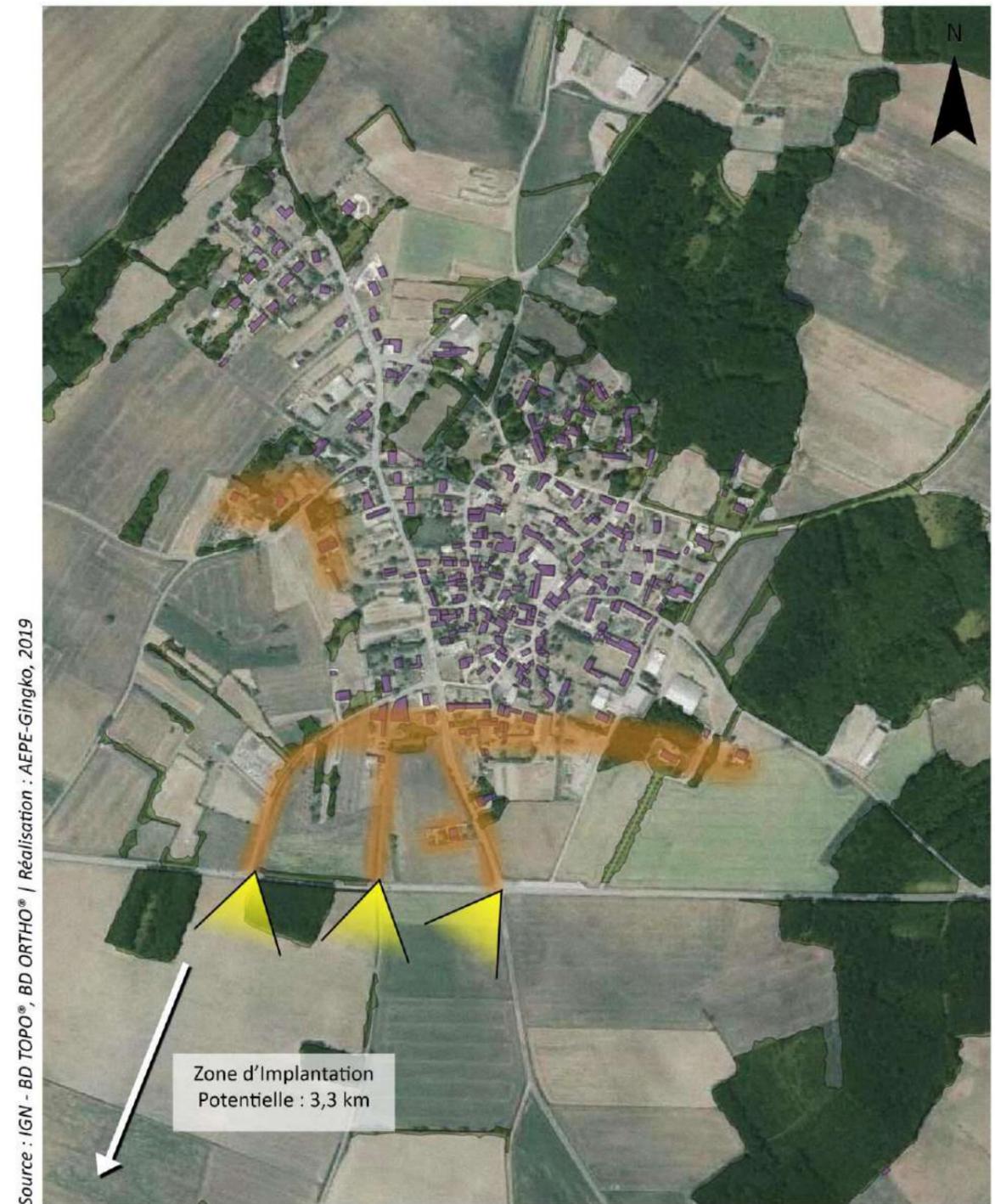
Les perceptions en direction de la zone de projet, notamment depuis les sorties de bourg, impliquent une sensibilité potentielle modérée depuis le village de Barroux.



Photo 92 : Barroux – Les vues en direction de la ZIP depuis les sorties de bourg et la frange urbaine nord-est sont en partie tronquée par les boisements



Photo 93 : Barroux – La trame bâtie du centre-bourg ferme les vues vers l'extérieur



Source : IGN - BD TOPO®, BD ORTHO® | Réalisation : AEPE-Gingko, 2019

AEPE Gingko

Les principaux points de sensibilité potentielle de Barroux

0 50 100 m

- Trame végétale
- Bâti
- Principale ouverture visuelle en direction de la ZIP
- Principale zone de sensibilité potentielle

Carte 153 : Les principaux points de sensibilité potentielle de Barroux

CREMILLE (COMMUNE DE SAINT-LOUP-LAMAIRE)

Le hameau de Crémille se situe en surplomb de la vallée du Thouet, à 3,5 km au sud-est de la Zone d'Implantation Potentielle. L'environnement immédiat de la commune est plutôt boisé, les sensibilités potentielles du bourg dépendent donc surtout de sa position topographique.

Dans l'ensemble, la trame bâtie de Crémille, suffit à fermer les vues vers le coteau opposé depuis la majorité du village. Des vues sont seulement possibles depuis les franges ouest du village, orientées en direction de la zone de projet. Depuis celles-ci, le regard passe au-delà du coteau bocager opposé. Ces vues sont cependant relativement ponctuelles, la trame boisée filtrant fortement, voire fermant, les perspectives.

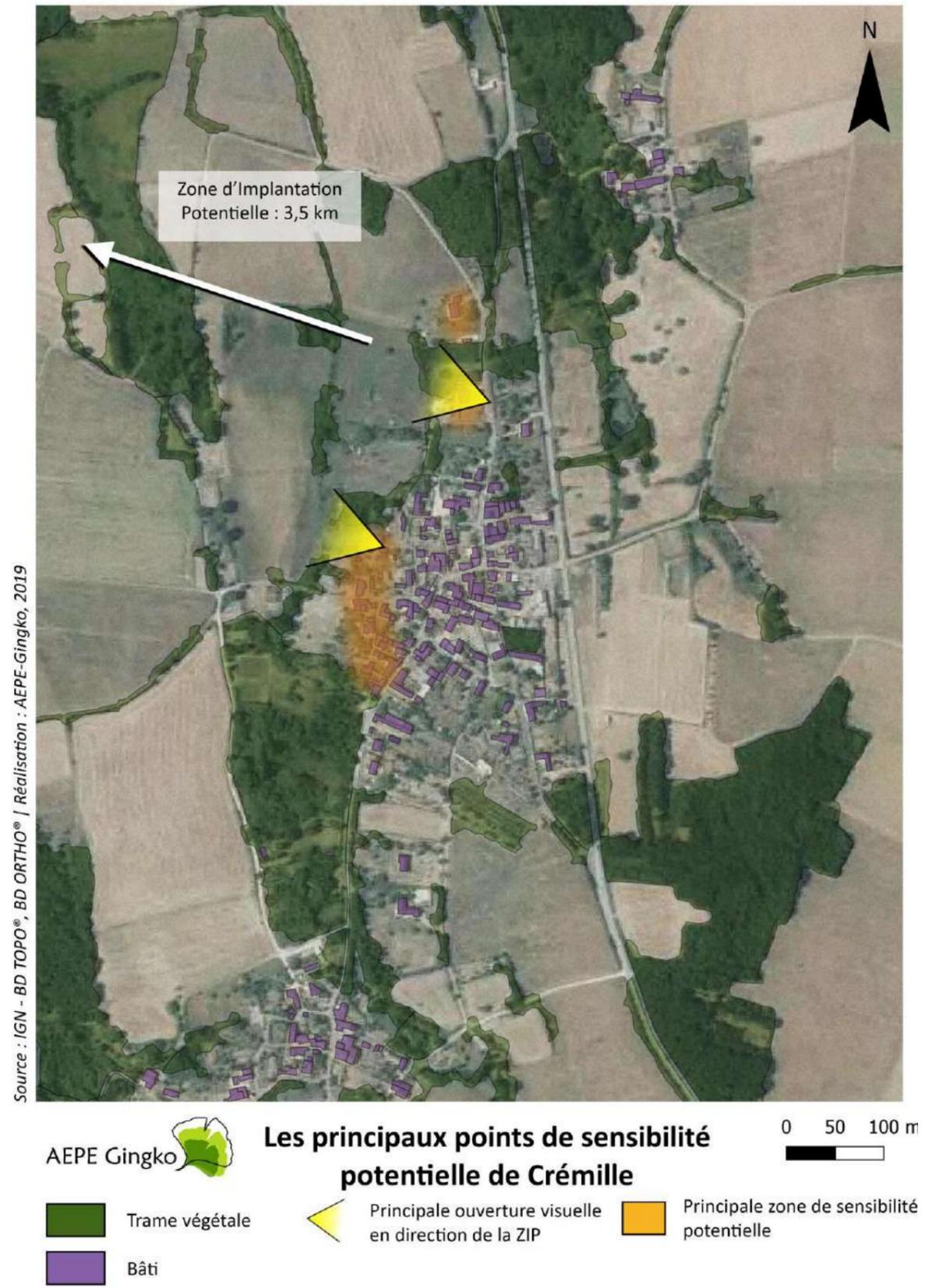
Au vu des ouvertures visuelles potentielles en direction du projet depuis les franges ouest du village, Crémille est considéré comme modérément sensible à l'implantation éventuelle d'éoliennes au sein de la zone de projet.



Photo 94 : Crémille – la frange ouest du bourg surplombe la vallée du Thouet



Photo 95 : Crémille – La trame bâtie du centre-bourg est resserrée



Carte 154 : Les principaux points de sensibilité de Crémille

L'HOPITEAU (COMMUNE DE BOUSSAIS)

L'Hôpiteau est un gros hameau appartenant à la commune de Boussais, situé à 4,1 km au nord-ouest de la Zone d'Implantation Potentielle. La végétation bocagère dense qui environne la zone bâtie contribue fortement à filtrer les vues depuis la majorité du bourg, complétée par la trame bâtie. Cependant, l'Hôpiteau étant situé en point haut, la situation panoramique de la frange urbaine est procure donc des vues lointaines à semi-lointaines en direction de la zone de projet. Ces vues sont toutefois tronquées et/ou filtrées par la topographie et la végétation dense de la Gâtine.

Le parc de Maisontiers-Tessonnière est d'ailleurs visible depuis ces mêmes points et s'interpose entre le bourg et la ZIP. Il est donc recommandé d'étudier les effets cumulatifs depuis le hameau de l'Hôpiteau.

Une sensibilité potentielle modérée est attribuée à l'Hôpiteau, du fait de sa position topographique favorisant les perceptions depuis sa frange urbaine est.



Photo 96 : L'Hôpiteau – Depuis la frange urbaine est du hameau, des vues panoramiques s'offrent en direction du parc éolien de Maisontiers-Tessonnière et de la zone de projet



Photo 97 : L'Hôpiteau – L'environnement du hameau est bocager, ce qui ferme ou filtre fortement les perceptions vers l'extérieur



AEPE Gingko

Les principaux points de sensibilité potentielle de l'Hôpiteau

0 50 100 m

- Trame végétale
- Bâti
- Principale ouverture visuelle en direction de la ZIP
- Principale zone de sensibilité potentielle

Carte 155 : Les principaux points de sensibilité potentielle de l'Hôpiteau

AIRVAULT (COMMUNE D'AIRVAULT)

Le centre d'Airvault est éloigné d'environ 4,8 km du nord-est de la Zone d'Implantation Potentielle. La vieille ville est bâtie dans un petit vallon qui descend jusqu'au Thouet, et l'urbanisation plus récente s'est construite autour, principalement en quartiers résidentiels au nord de la ville, en haut du coteau de la vallée, et en zone d'activité au sud.

Depuis la majorité des rues du centre-ville, les vues sont fermées par le bâti et le relief du vallon. Seul le château d'Airvault permet des perceptions en direction de la zone de projet, depuis les anciens remparts desquels une covisibilité entre le vieux bourg et la zone de projet est possible. Les sensibilités potentielles du château sont détaillées dans la partie relative au patrimoine.

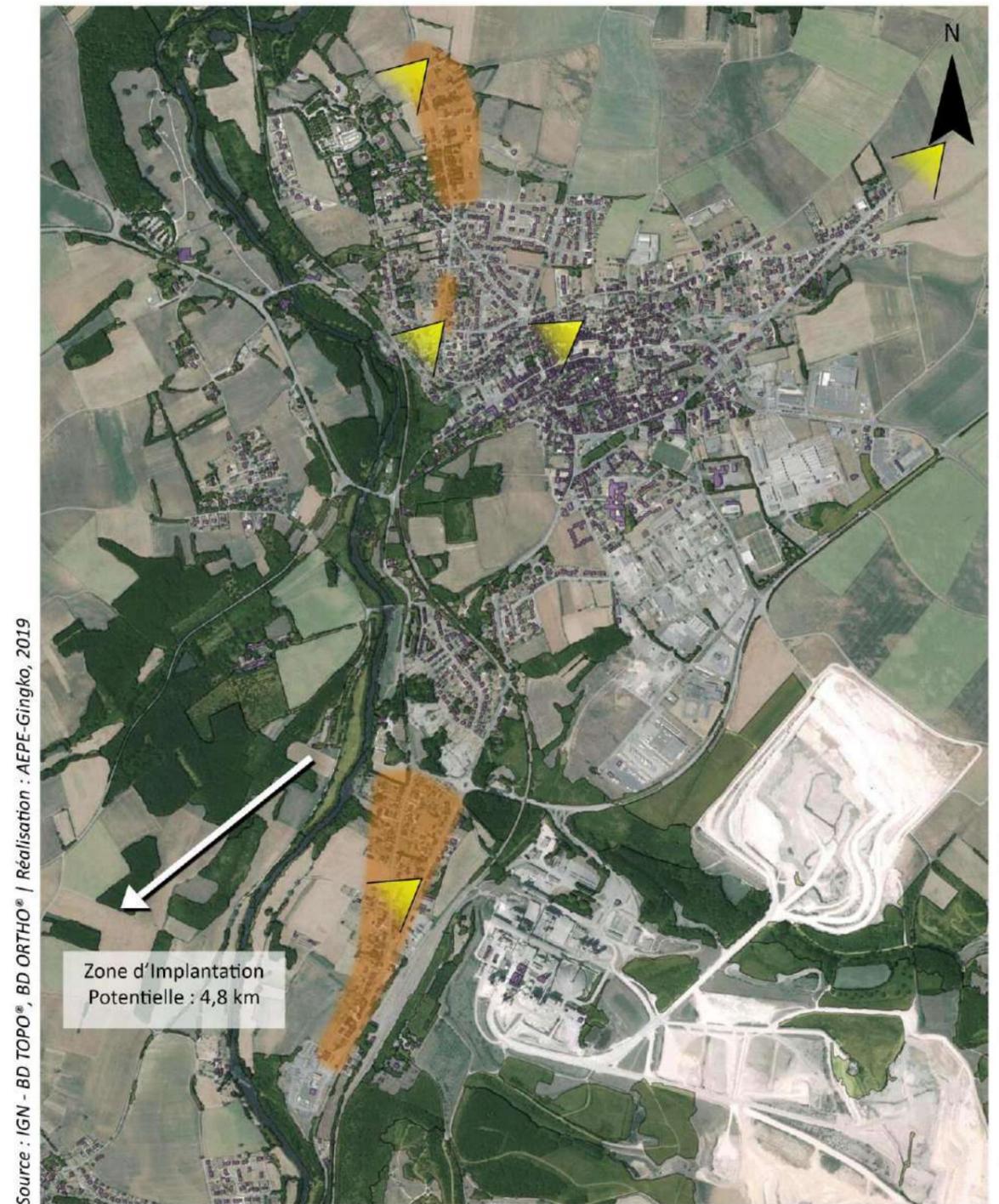
Les principaux points de sensibilité visuelle vis-à-vis de l'implantation potentielle d'éolienne au sein de la ZIP concernent des perceptions depuis les hauts de coteau, où l'urbanisation est moins dense et le recul par rapport à la vallée permet une profondeur de vue plus lointaine. Il s'agit par exemple des entrées nord et nord-est d'Airvault ainsi que de certains secteurs de zones pavillonnaires (Courte Miche, Vallée aux Chèvres) ; les habitations installées le long des RD121 et RD46 au sud de l'unité urbaine sont également concernées par de potentielles vues latérales, toutefois tronquées par la topographie et la trame végétale.

Depuis les entrées nord et nord-est, des covisibilités potentielles entre la silhouette du centre historique et la zone de projet sont identifiées.

Le parc éolien de Maisontiers-Tessonnière est d'ores et déjà visible depuis plusieurs points d'Airvault, notamment depuis le château et les hauteurs de la ville. Le parc éolien d'Availles-Thouarsais-Irais est implanté à 2,5 km au nord-est d'Airvault et est visible depuis les quartiers et sorties nord et nord-est. Il est donc recommandé d'étudier les effets cumulatifs depuis cette unité urbaine.

Une sensibilité potentielle modérée est attribuée à Airvault, du fait des risques de covisibilité entre la zone de projet et l'unité urbaine et de vues potentielles possibles depuis plusieurs quartiers d'Airvault.

Une planche photographique est présentée page suivante afin de représenter les différentes sensibilités d'Airvault.



Source : IGN - BD TOPO®, BD ORTHO® | Réalisation : AEPE-Gingko, 2019

AEPE Gingko

Les principaux points de sensibilité potentielle d'Airvault

0 200 400 m

- Trame végétale
- Bâti
- Principale ouverture visuelle en direction de la ZIP
- Principale zone de sensibilité potentielle

Carte 156 : Les principaux points de sensibilité potentielle d'Airvault



Photo 98 : Airvault – Depuis la sortie du quartier sud (RD46), les vues s’ouvrent ponctuellement entre les bâtiments en direction du coteau opposé et de la ZIP



Photo 99 : Airvault – Vues semi-ouvertes en direction de la vallée du Thouet et de la ZIP depuis les parties hautes au nord de la ville



MAISONTIERS-TESSONNIERE

Photo 100 : Airvault – La trame bâtie dense du centre-bourg ferme les vues ; des perceptions lointaines sont seulement possibles depuis les remparts du château – le parc éolien de Maisontiers-Tessonnière est visible en arrière-plan

REPEROUX (COMMUNE D'AIRVAULT)

Le centre-bourg de Repéroux se situe à environ 5,1 km au nord de la Zone d'Implantation Potentielle, en situation topographique intermédiaire. L'environnement de Repéroux est relativement dégagé dans sa partie sud et peu d'obstacles visuels s'intercalent entre le bourg et la zone de projet.

Globalement, les vues vers l'extérieur sont limitées depuis le bourg de Repéroux du fait d'une trame bâtie très dense. Les sensibilités potentielles se concentrent surtout au niveau de la frange urbaine sud, orientée en direction de la ZIP, et la RD170 longeant le sud du bourg (cf. IV.3.2. Les axes de communication). Ainsi, des vues semi-lointaines et frontales sont possibles depuis les sorties sud de Repéroux, celles-ci étant néanmoins tronquées par quelques éléments boisés. Le parc éolien de Maisontiers-Tessonnière est d'ailleurs visible depuis ces points. De plus, le parc éolien de Glénay se situe à seulement 1,5 km au nord-ouest du centre-bourg de Repéroux. Les effets cumulatifs sont donc à étudier depuis ce lieu de vie.

Les perceptions en direction de la zone de projet, notamment depuis les sorties de bourg, impliquent une sensibilité potentielle modérée depuis le village de Repéroux.



Photo 101 : Repéroux – La trame bâtie ferme les vues depuis le centre-bourg



Photo 102 : Repéroux – Les vues sont lointaines depuis les sorties sud de bourg



Photo 103 : Repéroux – Le motif éolien est déjà visible depuis le bourg (parc éolien de Glénay)



Source : IGN - BD TOPO®, BD ORTHO® | Réalisation : AEPE-Gingko, 2019

AEPE Gingko

Les principaux points de sensibilité potentielle de Repéroux

 Trame végétale	 Principale ouverture visuelle en direction de la ZIP	 Principale zone de sensibilité potentielle
 Bâti		

Carte 157 : Les principaux points de sensibilité potentielle de Repéroux

IV.3.1.3. LES HAMEAUX PROCHES

De la même façon que pour les bourgs à l'échelle de l'aire d'étude rapprochée, les lieux-dits situés à proximité de la Zone d'Implantation Potentielle sont étudiés et différents critères permettent de les hiérarchiser en fonction de leur sensibilité potentielle vis-à-vis du projet : distance, situation topographique (le hameau est-il localisé sur un versant orienté en direction de la Zone d'Implantation Potentielle ? ...), forme du hameau et présence ou non d'ouvertures visuelles (le bâti agricole bloque-t-il le regard au premier plan ? ...). Ainsi, plusieurs secteurs de sensibilité potentielle sont identifiés (cf. carte et *Tableau 139* ci-après).

À l'échelle de l'aire d'étude immédiate, le territoire compte un certain nombre de hameaux et écarts agricoles de taille variable, dispersés selon l'organisation caractéristique de l'habitat rural du bocage et qui associent généralement une ou plusieurs habitations avec des structures d'exploitation agricole. Ils s'accompagnent fréquemment d'une végétation arborée fournie à proximité du bâti (jardins, bocage) qui filtre les perceptions extérieures.

Tableau 139 : Résultat de l'évaluation multicritères des hameaux

Nom du hameau	Éloignement vis-à-vis de la Zone d'Implantation Potentielle	Contexte paysager (situation topographique, environnement immédiat, ...)	Direction du projet	Sensibilité paysagère potentielle
La Nousilière	500 m	Corps de ferme inscrit dans un environnement bocager peu dense (beaucoup de haies basses). Les vues en direction de la ZIP sont légèrement tronquées mais tout de même potentiellement prégnantes. Les éoliennes de Maisontiers-Tessonnière sont largement visibles depuis ce lieu de vie, impliquant un risque d'encerclement.	Est	FORTE
Le Logis	500 m	Lieux d'habitat de petite taille, situés sur un point haut par rapport à la ZIP dans un environnement bocager et boisé dense. Au vu de la proximité de la ZIP, ces boisements ne constituent pas un masque visuel suffisant pour fermer totalement les vues. Le motif éolien est déjà largement visible depuis cet habitat, le parc de Maisontiers-Tessonnière étant implanté à 700 m des habitations.	Nord-est Est Sud	FORTE
Le Coudray	500 m		Nord Est Sud-ouest	FORTE
Les Luneaux	500 m	Hameau de 4 habitations, situé le long de la RD938, axe structurant traversant la ZIP. Le bocage et le bois de la Boursette filtrent les vues en direction de la ZIP, surtout depuis les maisons les plus au nord.	Sud et sud-est	MODEREE A FORTE
La Salle Guibert	500 m	Hameau positionné légèrement en point haut par rapport à la ZIP, dans un contexte relativement ouvert à l'échelle locale. Quelques masques visuels (végétation) tronquent les vues, mais celles-ci restent potentiellement prégnantes du fait de la position topographique du hameau et de l'orientation des habitations. Les éoliennes du parc Maisontiers-Tessonnière sont visibles depuis ce hameau.	Sud	FORTE
La Touche l'Abbé	500 m	Hameau de petite taille orienté selon un axe nord / sud, dont l'environnement immédiat est relativement ouvert. Le bâti tronque les vues depuis les habitations nord. Les habitations	Sud-ouest	MODEREE

Nom du hameau	Éloignement vis-à-vis de la Zone d'Implantation Potentielle	Contexte paysager (situation topographique, environnement immédiat, ...)	Direction du projet	Sensibilité paysagère potentielle
		les plus au sud sont encadrées par des boisements filtrant les vues. Les éoliennes du parc de Maisontiers-Tessonnière sont visibles en arrière-plan depuis les habitations nord.		
Champeau	500 m	Hameau situé dans le vallon de la Garrote, et sur ses coteaux. Depuis le coteau nord, les vues s'ouvrent directement sur la zone de projet. Depuis le coteau sud, les vues sont filtrées par la végétation et la trame bâtie. Le fond de vallon s'oriente dans l'axe de la ZIP ; des vues cadrées vers celle-ci y sont donc possibles. Le parc éolien de Maisontiers-Tessonnière est visible depuis les points hauts du hameau.	Ouest et sud-ouest	MODEREE A FORTE
La Madouère	500 m	Lieu-dit d'une habitation, situé légèrement en point bas, proche de la Garotte. Localement, l'environnement de ce lieu-dit est relativement ouvert, des espaces cultivés séparant la ZIP de l'habitat. Les vues en direction de la zone de projet sont donc potentiellement prégnantes, malgré la présence du bocage. Les pales des éoliennes de Maisontiers-Tessonnière sont visibles depuis ce corps de ferme, à l'arrière des haies.	Nord Ouest Sud-ouest	FORTE
Haut Sourches	500 m	Hameaux de taille importante (une quinzaine d'habitations par hameau environ), en position topographique légèrement surélevée par rapport à la zone de projet. La trame bocagère y est dense et filtre relativement bien les vues. Les habitations les plus proches, isolées du reste du hameau, s'inscrivent dans une trame arborée très dense.	Nord-ouest et ouest	MODEREE
Sourches	900 m		Ouest	MODEREE
Le Marais Bodin	500 m	Lieu-dit constitué de 2 habitations, en situation topographique basse, à proximité du ruisseau de Marais Bodin. La trame végétale (bocage et jardin) induit des vues filtrées en direction de la ZIP.	Nord-nord-ouest	MODEREE
La Martinière	500 m	Hameau de 5 habitations inscrit le long de la RD938, axe structurant traversant la ZIP. La trame bocagère, bien que relativement dense, ne ferme pas les perceptions en direction de la ZIP. Le motif éolien est déjà visible depuis ce lieu de vie avec le parc de Maisontiers-Tessonnière.	Nord	FORTE
Les Burelières	660 m	Habitat isolé inscrit dans un environnement bocager peu dense (beaucoup de haies basses). Le jardin et la maison ne sont pas orientées en direction de la zone de projet. De plus, la végétation du jardin est dense et ferme les vues.	Nord-nord-est	MODEREE
Les Gasses	790 m	Lieux-dits inscrit d'un un environnement bocager dont la densité ne suffit pas à fermer les vues en direction de la ZIP. Le motif éolien est déjà visible depuis ces lieux de vie avec le parc de Maisontiers-Tessonnière.	Nord	FORTE
Les Frères	800 m		Nord	FORTE



Photo 104 : Le Logis et le Coudray – La trame végétale est très développée aux alentours de ces lieux de vie mais ne suffit pas à masquer totalement la zone de projet



Photo 105 : La Nousillère – La trame bocagère est présente mais constituée de haies basses permettant des vues semi-lointaines – le parc de Maisontiers-Tessonnière est visible depuis ce lieu de vie



Photo 106 : Les Luneaux – La trame végétale (bois et bocage) filtrent les vues en direction de la Zone d'Implantation potentielle



Photo 107 : La Salle Guibert – Les perceptions visuelles en direction de la ZIP sont légèrement tronquées par la végétation



Photo 108 : Champeau – Les vues ouvertes des coteaux contrastent avec les ambiances plus intimes du fond de vallon où les vues sont cadrées et fortement tronquées par la topographie et les trames végétale et bâtie



Photo 109 : La Madouère – Le recul permet par les surfaces agricoles génère des vues dégagées vers la ZIP



Photo 110 : Les Frères – Le motif éolien est perceptible depuis le jardin du lieu-dit des Frères